

[Texte]

Mr. McCrossan: Coming back to how brokers act and why they act, when they pass the insured limits, you suggest in the case of your own firm, you made good on an investment either above an insured limit or in a non-insured firm. I was not sure which. I suggest the reason for that is the likelihood of some sort of professional liability suit. We have seen in the United States now, for example, Merrill Lynch, making good on deposits with Baldwin-United which were basically uninsured, because they made the assessment, I think, that they were going to be sued by their clients for lack of due diligence should they not make good. That has led to—and this is my question—quite an emphasis on brokers, on sort of rating service types of operations, rating the institutions they invest in, similar to bond rating services, where bonds are ranked from triple A down to Cs, or I do not know how low they could get.

• 1055

I would expect that if we introduce this co-insurance along the line Mr. Warner was suggesting, a blanket 5 plus 90% of the excess up to 100, you would very quickly see a demand in the marketplace for some sort of rating service for financial institutions similar to, for example, the best service that is used for insurance companies. Would that be your guess as to what would happen?

Mr. Wyman: In the first place, just on the comment I made earlier, I do not know whether we were liable for any action on the part of a client if we had not. What occurred should not have gotten through our money desk and it should not have occurred because the individual representative who dealt with the client should have known better. It was just a stupid mistake on the part of several people, and when the client looks at you as his agent to do the right thing for him he should not be expected to bear that responsibility.

We have recommended—and we did not propose necessarily that this be made public—that the “new” CDIC would in effect have a rating system. There is one in the United States that rates institutions on the basis of 1 to 5. I believe it is CAMEL. The first letter refers to the capital adequacy; the second, the asset base of the corporation; the third, the management; the fourth, the earnings quality; and the fifth, the liquidity. Those are the five factors that an analyst would be looking at or that CDIC should be looking at.

But you are correct: we would be certainly looking at the quality of the institution. I do not think there is any question, if you start from zero on a co-insurance base, that some of those financial institutions, in particular the trust companies that have grown so rapidly—you have seen asset growth of 100% per annum, which is only possible because of the present system of insurance—would not grow as fast. There is no doubt about that.

Mr. McCrossan: Presumably the bond rating services serve the same purpose. You would not put, to use your example, a

[Traduction]

M. McCrossan: Pour en revenir à la façon dont les courtiers agissent et pourquoi ils agissent ainsi, quand ils dépassent les limites assurées, vous indiquez que dans le cas de votre propre société, vous avez comblé une perte dépassant une limite assurée ou dans une société non assurée. J'estime que ce doit être en raison de la possibilité d'une poursuite quelconque à l'égard de la responsabilité professionnelle. Nous avons été témoins récemment du cas de Merrill Lynch aux États-Unis, par exemple, qui a comblé des dépôts de Baldwin-United, qui n'étaient pas assurés, à toutes fins pratiques, craignant d'être poursuivi pour négligence. Tout cela a grandement attiré l'attention sur les courtiers—et c'est là l'essence de ma question—sur des services d'évaluation du crédit des différents genres de société, en quelque sorte, l'évaluation des institutions dans lesquelles elles placent l'argent, un peu comme les services d'évaluation d'obligations qui peuvent attribuer des cotes de triple A jusqu'à C, ou même inférieures.

Si nous introduisons une coassurance du genre de celle que M. Warner suggère, une protection de 5 p. 100 plus 90 p. 100 de l'excédent, jusqu'à 100, nous verrions très rapidement se dessiner dans le marché une demande de services d'évaluation de crédit des institutions financières semblables, par exemple, au meilleur service utilisé par les compagnies d'assurance. Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Wyman: Tout d'abord, pour revenir à la remarque que j'ai faite plus tôt, je ne sais pas si un client aurait pu nous poursuivre si nous ne l'avions pas fait. Cet événement n'aurait pas dû se produire à notre bureau et n'aurait pas dû se produire n'eût été du manque de connaissance du représentant qui s'est occupé du client. C'était une erreur stupide de la part de plusieurs personnes, et quand le client vous fait confiance, en qualité d'agent, il ne devrait pas avoir à assumer cette responsabilité.

Nous avons recommandé, sans vouloir nécessairement que la chose soit rendue publique, que la nouvelle SADC dispose effectivement d'un système d'évaluation du crédit. Il en existe une aux États-Unis qui évalue les institutions à l'aide de cotes allant de 1 à 5. Je crois qu'on l'appelle le système CAMEL. La première lettre a trait au capital; la deuxième, aux éléments d'actif de la société; la troisième, à la gestion; la quatrième, aux résultats nets; et la cinquième, à la liquidité. Ce sont là les cinq éléments sur lesquels un analyste devrait se pencher ou que la SADC devrait examiner.

Vous avez cependant raison. Nous examinerions sûrement la qualité de l'institution. Je ne crois pas que l'on puisse douter, en partant de zéro en fonction de la coassurance, que certaines de ces institutions financières, particulièrement les sociétés de fiducie dont la croissance a été si rapide—car nous avons en effet été témoins d'actifs qui ont crû de 100 p. 100 annuellement, ce qui n'est possible qu'en raison du système actuel d'assurance—ne croîtrait pas aussi rapidement. Cela ne fait aucun doute.

M. McCrossan: Je suppose que les services d'évaluation des obligations visent le même but. Il ne viendrait pas à l'idée, pour utiliser votre exemple, de placer l'argent d'une veuve dans